

Irlande

Comment les programmes de développement post-COVID-19 intègrent-ils systématiquement les objectifs climatiques et environnementaux ?

Engagements politiques, stratégies et outils

Engagements politiques de l'Irlande

Pour l'Irlande, les objectifs de développement et de lutte contre le changement climatique sont déjà intimement liés, comme le montre sa politique nationale pour le développement international, intitulée « [A Better World](#) » (Un monde meilleur). L'Irlande s'emploie à améliorer encore l'alignement de ces objectifs.

Conformément à un engagement pris dans le cadre de l'actuel [Programme du gouvernement](#), une Unité Climat a été créée au sein du programme irlandais de coopération pour le développement (Irish Aid) en octobre 2020. Cette approche se reflète également dans les engagements plus généraux pris dans le cadre du Programme de gouvernement, qui établit que l'action pour le climat constituera un pilier de chaque stratégie ministérielle et que chaque ministère adoptera un mandat sur le climat. Dans le cadre de sa politique « A Better World », le gouvernement s'engage à vérifier que les considérations climatiques sont prises en compte dans l'ensemble des dépenses consacrées au développement. À cette fin, le gouvernement s'emploie actuellement à renforcer les outils qui sont utilisés pour la programmation de la coopération pour le développement.

Cibles

En 2015, l'Irlande, dans le cadre de son Programme de gouvernement, s'est engagée à consacrer 175 millions EUR au financement de la lutte contre le changement climatique entre 2016 et 2020. L'Irlande a depuis revu cette cible, afin d'au minimum doubler le pourcentage global de son aide au développement consacrée au financement de l'action climatique. Une Stratégie et une Feuille de route pour le financement de l'action climatique sont en cours d'élaboration et présenteront les objectifs suivants : accroître les contributions de l'Irlande au financement international de l'action climatique au cours des prochaines années, améliorer la coordination entre les ministères pour la concrétisation des contributions financières internationales, et renforcer le rôle de l'Irlande en tant que donneur et partenaire, en particulier pour ce qui est de l'appui à l'adaptation face au changement climatique.

L'Irlande évalue les progrès accomplis dans son appui à l'action climatique dans le cadre de sa coopération pour le développement au moyen d'une série de processus interdépendants, à savoir, notamment, son rapport annuel dans le cadre du système de notification des pays créanciers de l'OCDE, son rapport annuel à la Commission européenne sur le financement de l'action climatique et ses rapports au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Sur la base du résultat de ces processus, le ministère des Affaires étrangères produit un [rapport annuel](#) sur le financement de l'action climatique, qui couvre les contributions de l'ensemble des ministères compétents à l'action environnementale et climatique dans le contexte de la coopération pour le développement.

En outre, le document « Interim Climate Actions 2021 » (Actions intermédiaires pour le climat en 2021) présente une série d'interventions, dont la mobilisation en faveur du climat aux niveaux européen et international, l'affectation de plus de ressources et de capacités à la lutte contre le changement climatique dans le cadre des réseaux d'ambassades, ainsi que la poursuite des programmes d'aide destinés aux pays les moins avancés (PMA) et aux petits États insulaires en développement (PEID). L'Irlande évalue trimestriellement les progrès accomplis dans le cadre de chaque action au regard des objectifs énoncés dans le document « [Interim Climate Actions 2021](#) » et rend compte de ces résultats au cabinet du Taoiseach (le chef du gouvernement).

Stratégies et politiques permettant l'intégration systématique

L'action climatique est l'une des quatre priorités de la politique irlandaise pour le développement international intitulée « [A Better World](#) ». L'Irlande souhaite influencer et soutenir des trajectoires de croissance à faible émission de carbone et résilientes face au changement climatique dans les pays en développement. Par exemple, les budgets des missions et unités du ministère des Affaires étrangères sont systématiquement examinés pour déterminer s'ils prennent bien en considération les aspects climatiques ainsi que les trois autres priorités de l'Irlande pour le développement international.

En définissant l'action climatique comme une priorité dans sa stratégie « [A Better World](#) », l'Irlande reconnaît que les effets du changement climatique menacent de réduire à néant tous les efforts déployés pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et d'accroître les besoins d'aide humanitaire.

Il importe de noter que l'Irlande s'est engagée à au moins doubler le pourcentage global de son aide au développement consacrée au financement de l'action climatique. Le ministère des Affaires étrangères a engagé un conseiller en vue de l'élaboration d'une stratégie et d'une feuille de route pour le financement de l'action climatique qui devront permettre d'atteindre cette cible. Ce travail devrait se terminer au premier semestre de 2022.

Enfin, conformément à un engagement pris au titre de la stratégie « A Better World », au cours des prochains mois, l'Unité Climat établira une méthodologie pour l'amélioration de l'analyse climatique de l'ensemble de l'aide publique irlandaise au développement (APD).

Actuellement, le partenariat noué entre Irish Aid et l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) et, plus précisément, la [Climate and Development Learning Platform](#) (Plateforme d'apprentissage sur le climat et le développement) qu'ils ont mis en place proposent un accompagnement pour l'intégration de l'action climatique dans les programmes nationaux ainsi qu'un appui au réseau de points de contact climatiques d'Irish Aid. Irish Aid et l'IIED sont en train de réexaminer ce partenariat, en vue d'en maximiser le potentiel.

Outre la stratégie « A Better World », la coopération irlandaise pour le développement se fonde sur deux autres documents stratégiques présentant des éléments relatifs à l'action climatique :

- la Stratégie irlandaise de partenariat avec les petits États insulaires en développement
- la Stratégie irlandaise pour l'Afrique à l'horizon 2025.

Les efforts que déploie l'Irlande pour lutter contre le changement climatique au niveau mondial sont davantage intégrés dans ses plans et politiques nationaux, dont son Plan d'action national pour le climat et son Cadre d'adaptation national.

Conformément à un engagement pris dans le cadre de l'actuel [Programme du gouvernement](#), une Unité Climat a été créée au sein du programme irlandais de coopération pour le développement (Irish Aid) en octobre 2020. Le rôle de cette unité est de contribuer à la mise au point et à l'élargissement de la diplomatie climatique irlandaise ainsi qu'à l'accroissement du financement irlandais de l'action climatique à l'échelle mondiale. L'Unité Climat dirige une série d'initiatives à cette fin. L'une de ses missions ces prochains mois

sera d'établir une méthodologie visant à améliorer l'analyse climatique de l'ensemble de l'APD irlandaise. L'Unité sert de pôle pour un réseau de points de contact climatiques travaillant au sein des unités et missions du ministère à l'étranger. Elle représente également le ministère des Affaires étrangères dans les forums interministériels sur le climat, ce qui lui permet de promouvoir la cohérence des politiques au sein du gouvernement.

Le ministère des Finances a également renforcé les capacités organisationnelles de la Division Climat et Financement international, et il approfondira encore son engagement en faveur d'un financement international et durable de l'action climatique dans le cadre d'enceintes internationales telles que l'Union européenne et les banques multilatérales de développement.

Dispositifs clés et piliers

La stratégie « A Better World » renferme une série d'engagements dans le domaine de l'action climatique. Ces engagements sont les suivants :

- veiller à ce que la coopération pour le développement tienne compte des considérations climatiques en intégrant l'action pour le climat dans l'ensemble des initiatives
- continuer d'accroître les fonds affectés à l'innovation dans l'action climatique
- veiller à ce que l'action pour le climat se voit accorder la priorité dans l'ensemble des interventions liées à l'alimentation et à l'agriculture
- mettre sur pied une nouvelle initiative de financement de la gestion des océans (Oceans Funding) afin d'explorer le potentiel de l'économie bleue
- faire en sorte que toutes les interventions soient parées pour l'avenir en tenant compte des enjeux climatiques dans le processus visant à renforcer les systèmes.

Dans le cadre de sa Stratégie pour l'Afrique à l'horizon 2025, l'Irlande a pris les engagements suivants :

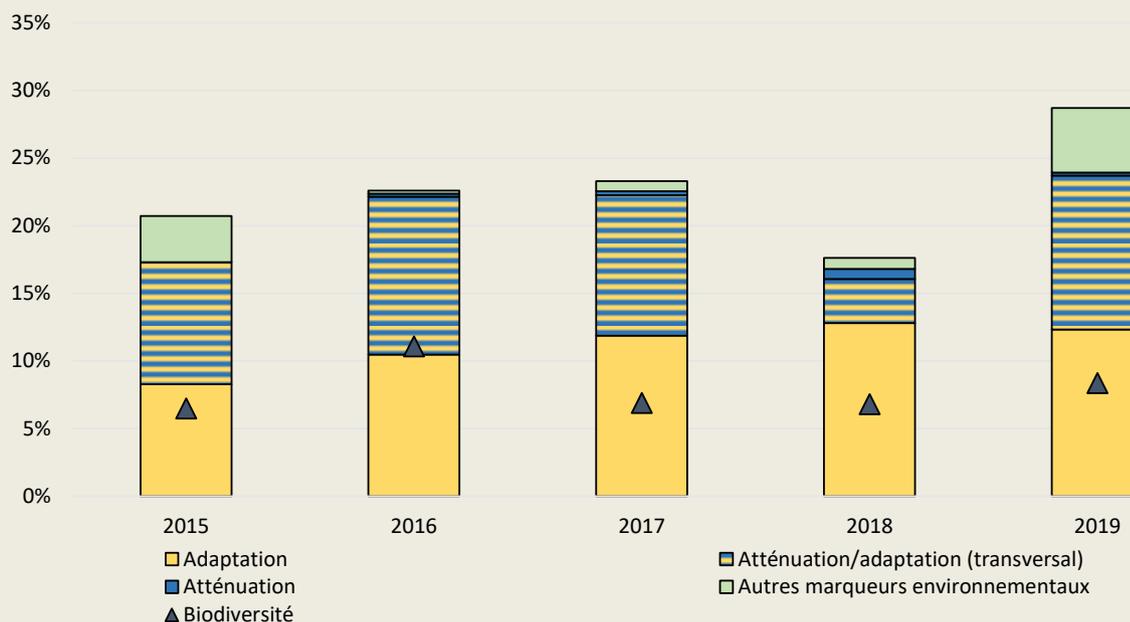
- coopérer étroitement avec des partenaires africains dans le cadre de l'engagement pris en faveur de la mise en œuvre de l'Accord de Paris de 2015, afin de veiller à ce que des ressources soient affectées à la lutte contre le changement climatique là où les besoins sont les plus criants
- accroître le financement de l'action pour le climat
- parer pour l'avenir toutes les interventions de développement
- veiller à ce que l'action climatique s'inscrive au cœur de toutes les nouvelles stratégies-pays en Afrique
- explorer de nouvelles approches pour le financement de l'action climatique et l'assurance contre les risques.

La Stratégie irlandaise de partenariat avec les petits États insulaires en développement (PEID) renferme une série d'initiatives visant à spécifiquement soutenir l'action climatique dans les PEID. Ces initiatives sont détaillées ci-après.

Encadré 1. Marqueurs climatiques et environnementaux du Système de notification des pays créanciers

Graphique 1. Intégration par l'Irlande des objectifs climatiques dans l'APD

En proportion de l'aide bilatérale ventilable (engagements)



Note : « Autres marqueurs environnementaux » porte sur les aspects Biodiversité, Environnement et Lutte contre la désertification qui ne se superposent pas avec l'atténuation et l'adaptation. L'APD en lien avec la biodiversité est comprise dans les colonnes, mais elle est aussi présentée séparément, de sorte qu'elle soit plus visible.

Source : OCDE (2021), Système de notification des pays créanciers (base de données), <https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=crs1>

Outils opérationnels pour l'intégration systématique

Dans le cadre d'un partenariat à long terme noué avec l'IIED, Irish Aid a créé une [Plateforme d'apprentissage sur le climat et le développement](#). Cette plateforme centralisée en ligne offre des ressources aux missions, unités et partenaires de développement de l'Irlande, en leur donnant accès à des notes sur des enjeux actuels et en leur permettant de partager leurs connaissances. Elle appuie également la recherche de synergies avec trois autres priorités clés de l'Irlande en matière de développement, à savoir l'égalité des sexes, la réduction des besoins humanitaires et l'amélioration de la gouvernance. Dans le cadre de ce partenariat, les missions et les unités bénéficient en outre d'une assistance technique et d'un appui réguliers pour l'élaboration de leurs stratégies pluriannuelles et la planification de leur budget.

De plus, la nouvelle Unité Climat d'Irish Aid sert de pôle pour la coordination des politiques ainsi que pour la communication sur les progrès accomplis et les activités menées à l'échelle du ministère.

Comme indiqué plus haut, le ministère des Affaires étrangères a engagé un conseiller chargé de contribuer à l'élaboration d'une méthodologie permettant de veiller à ce que l'ensemble de l'APD irlandaise tienne compte des considérations climatiques.

Cadres de suivi, d'évaluation et d'apprentissage

L'Irlande évalue trimestriellement les progrès accomplis dans le cadre de chaque action au regard du document « Interim Climate Actions » et rend compte de ces résultats au cabinet du Taoiseach (le chef du gouvernement).

Le ministère des Affaires étrangères suit un cycle de planification stratégique par pays pour l'ensemble des missions de développement menées par l'Irlande. Les missions assorties d'objectifs relatifs au changement climatique doivent inclure un suivi des résultats dans leurs cycles annuels et évaluer les progrès généraux dans le cadre des évaluations des plans stratégiques et des programmes-pays.

Comment les programmes de développement soutiennent-ils la transition, déterminée par les pays eux-mêmes, vers des trajectoires de développement durables d'un point de vue environnemental, à faible émission de carbone et résilientes face au changement climatique ?

Soutien à des plans nationaux de transition proportionnés aux objectifs internationaux

L'Irlande accordant une attention particulière à l'adaptation, elle soutient le processus des plans nationaux d'adaptation dans les PMA et les PEID. L'Irlande finance le Groupe d'experts des PMA (LEG), le seul organisme mandaté par les Parties à la CCNUCC pour apporter un soutien spécifique à ces pays. Le LEG accompagne les PMA dans l'élaboration, la planification et la mise en œuvre de leurs PNA et il facilite leur accès à des aides financières et techniques. De plus, l'Irlande est l'un des trois seuls pays développés à siéger au LEG, aux côtés du Canada et de l'Allemagne. La participation de l'Irlande aux travaux de ce groupe éclaire fortement sa diplomatie climatique.

Les fonds qu'affecte l'Irlande à la lutte contre le changement climatique sont acheminés dans le cadre d'une aide au développement fournie par des organisations multilatérales, bilatérales et de la société civile, l'objectif étant de renforcer les capacités nationales. Les missions d'Irish Aid dans les pays en développement travaillent en partenariat avec les autorités nationales pour faire avancer les programmes climatiques nationaux, en collaboration directe avec les ministères compétents, tels que les ministères de l'énergie, de l'assainissement, de l'éducation et de l'agriculture.

Exemples de projets visant à soutenir les plans nationaux de transition

L'Irlande apporte un soutien de démarrage à l'Initiative des PMA pour une adaptation efficace et la résilience (LIFE-AR). Le programme LIFE-AR soutient les efforts d'adaptation au changement climatique déployés au niveau local dans les pays et populations les plus vulnérables. Dirigée par le LEG, cette initiative vise à aider sept de ces pays à concevoir et mettre en œuvre des plans d'action nationaux pour le climat, à mettre en place des mécanismes pour l'apprentissage entre pairs et la diffusion des bonnes pratiques, et à appuyer un financement efficace et crédible de l'action climatique, dans le but d'accroître la prise en charge des efforts d'adaptation par les PMA.

L'Irlande finance le LEG, l'organisme mandaté par la CCNUCC pour apporter une assistance technique aux PMA dans les processus nationaux de planification et de mise en œuvre de l'adaptation, notamment au travers d'un appui à la gestion des financements et des ressources techniques.

Mise en œuvre de la transition vers des trajectoires de développement durables d'un point de vue environnemental, à faible émission de carbone et résilientes face au changement climatique

La coopération irlandaise pour le développement joue un rôle important dans l'action climatique, en appuyant des solutions pour les régions qui accusent le plus de retard. La promotion de la justice

climatique, y compris pour les femmes et les filles, est au cœur de l'action climatique de l'Irlande. Comme l'indique l'actuel Programme du gouvernement, l'Irlande axe explicitement son aide internationale face au changement climatique sur les besoins des pays et des populations qui sont le moins responsables du changement climatique, qui ont des ressources limitées pour y faire face et s'y adapter et qui ont le plus à perdre. En conséquence, l'Irlande soutient particulièrement des trajectoires de développement résilientes face au changement climatique et l'adaptation dans les PMA et les PEID.

L'Unité Climat d'Irish Aid a défini deux priorités pour la diplomatie climatique de l'Irlande, sur la base d'une analyse qui a permis de déterminer les domaines dans lesquels l'Irlande pourrait apporter la plus grande valeur ajoutée. Ces priorités sont les suivantes :

- l'adaptation et la résilience face au changement climatique
- les océans et l'économie bleue durable.

L'Irlande est fermement convaincue de la nécessité d'affecter une plus grande part des financements à l'adaptation, qui promet de plus grands dividendes en matière de développement. Il s'agira là d'un élément clé dans l'élaboration de la feuille de route de l'Irlande pour le financement de l'action climatique. L'Irlande consacre la majeure partie de ses financements climatiques à des mesures d'adaptation dans les pays les moins avancés (PMA), en particulier en Afrique, et dans les petits États insulaires en développement (PEID), environ la moitié de ces financements présentant des avantages secondaires en matière d'atténuation. L'Irlande compte par ailleurs intensifier ses efforts visant à garantir que les fonds consacrés à l'adaptation soient utilisés au niveau local.

Pour ce qui est des océans, l'approche de l'Irlande consiste à trouver un équilibre entre les besoins économiques d'une part et la durabilité des écosystèmes et les interactions humaines avec les océans d'autre part. Il s'agit notamment de faire face aux menaces qui pèsent sur le secteur de la pêche, de favoriser un tourisme durable et de prévenir la pollution.

Soutien à des infrastructures durables et de qualité

L'appui de l'Irlande en faveur d'infrastructures de qualité est en grande partie acheminé au travers de ses contributions à des organisations, des banques de développement et des fonds multilatéraux, tels que la Banque européenne d'investissement, la Banque mondiale et le Fonds vert pour le climat.

Exemples de projets à l'appui de transitions durables d'un point de vue environnemental, à faible émission de carbone et résilientes face au changement climatique

En 2021, l'Irlande affecte 2 millions EUR au Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) du Fonds international de développement agricole (FIDA), qui vise à renforcer la résilience des petits exploitants dans les pays à faible revenu. ASAP+ a été conçu pour être le plus grand fonds consacré à l'acheminement des financements climatiques vers les petits producteurs, le but étant de les aider à lutter contre le changement climatique et les raisons sociales de l'insécurité alimentaire. Ce programme sera avant tout mené dans les pays à faible revenu – et en particulier dans les pays en surendettement – dont les économies dépendent lourdement de la production agricole. Les PEID et d'autres pays particulièrement vulnérables ou fragiles, où des poches d'insécurité alimentaire persistent, pourront également bénéficier de ce programme.

Au Malawi, l'ambassade d'Irlande, en collaboration avec le ministère malawien de l'Énergie, a œuvré à la réalisation d'un objectif ambitieux fixé en 2012 : produire et mettre en service 2 millions de cuisinières économes en énergie. Ils ont coopéré avec des organisations non gouvernementales (ONG), des associations de femmes et des entrepreneurs du secteur de l'énergie pour atteindre cet objectif. Fin 2020, plus de 2 032 526 cuisinières améliorées avaient été installées dans des foyers malawiens, ce qui a permis de générer au moins 1,34 million USD de revenus pour les producteurs et détaillants de ces cuisinières,

d'économiser 5,4 millions de tonnes de bois, de réduire les émissions de carbone de 8,1 millions de tonnes et de créer des débouchés professionnels pour 4 780 personnes.

Comment les programmes de développement aident-ils les PEID dans leur quête d'un développement durable ?

Réponse aux besoins spécifiques des PEID

La Stratégie irlandaise de partenariat avec les PEID (2019) renferme une série d'engagements. Ces engagements se fondent sur quatre objectifs stratégiques, à savoir :

- L'Irlande usera de son influence pour faire valoir les besoins des PEID.
- L'Irlande utilisera la place qu'elle occupe sur la scène européenne pour veiller à ce que les institutions, les politiques et l'appui de l'Union européenne contribuent à une amélioration de la situation dans les PEID.
- Conformément à ses valeurs, l'Irlande établira une série de partenariats régionaux qui contribueront directement à répondre aux besoins des PEID et pourront évoluer en cas de changement de situation.
- L'Irlande établira des mécanismes qui aideront ses citoyens à mettre leur expertise au service de la résolution des défis de développement dans les PEID.

Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, l'Irlande a octroyé un financement à des PEID pour des mesures d'adaptation, notamment dans le cadre du Fonds fiduciaire irlandais pour le renforcement de la résilience face au changement climatique et aux catastrophes dans les petits États insulaires en développement, géré par la Banque asiatique de développement, et elle a spécifiquement appuyé la participation des PEID aux négociations et processus internationaux. En 2020, l'Irlande a apporté son appui aux Tuvalu pour l'organisation de la réunion des négociateurs du Forum des îles du Pacifique, en vue de la conférence intergouvernementale chargée d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

De plus, l'Irlande s'est engagée à consacrer des ressources au maintien d'un dialogue en continu avec les PEID, dans le cadre de réunions régulières permettant d'échanger des points de vue et de renforcer encore la collaboration.

Cet appui est également prévu dans le Programme de gouvernement de l'Irlande.

Exemples de projets à l'appui du développement durable des PEID

En 2019, l'Irlande a annoncé la constitution d'un nouveau [fonds](#) de 12 millions EUR à la Banque asiatique de développement pour le renforcement de la résilience face au changement climatique et aux catastrophes dans les PEID du Pacifique. La constitution de ce fonds fiduciaire a pour but d'accroître la résilience des PEID face aux effets du changement climatique et aux catastrophes naturelles. L'objectif est également d'augmenter les investissements dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans les PEID. Plus précisément, le fonds soutient des projets dans les domaines suivants :

- l'adaptation au changement climatique
- la résilience face aux catastrophes
- la préparation aux catastrophes et leur gestion

- le renforcement des capacités
- les réformes des cadres réglementaires et législatifs.

Dans le cadre du financement du Dispositif d'assurance catastrophes naturelles pour les Caraïbes (CCRIF), l'Irlande appuie des mécanismes d'assurance contre les risques de catastrophe dans les Caraïbes.

Soutien à l'accès des PEID aux financements

L'Irlande finance le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE). Le PROE est un organisme technique essentiel qui contribue aux communautés de pratique de la CCNUCC dans le domaine de l'adaptation. Il est également accrédité par le Fonds vert pour le climat. Le financement de l'Irlande a permis de renforcer les capacités d'institutions clés d'îles du Pacifique vulnérables dans les domaines suivants : les services climatiques, l'accès aux financements climatiques, la mise en œuvre des accords multilatéraux sur l'environnement, l'inclusion (égalité des sexes et handicap), les systèmes d'alerte précoce, l'adaptation fondée sur les écosystèmes marins et la réaction des pouvoirs publics face aux pertes et dégâts.



Extrait de :

Integrating Environmental and Climate Action into Development Co-operation

Reporting on DAC Members' High-Level Meeting Commitments

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/285905b2-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Irlande », dans *Integrating Environmental and Climate Action into Development Co-operation : Reporting on DAC Members' High-Level Meeting Commitments*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/8982ccd7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.